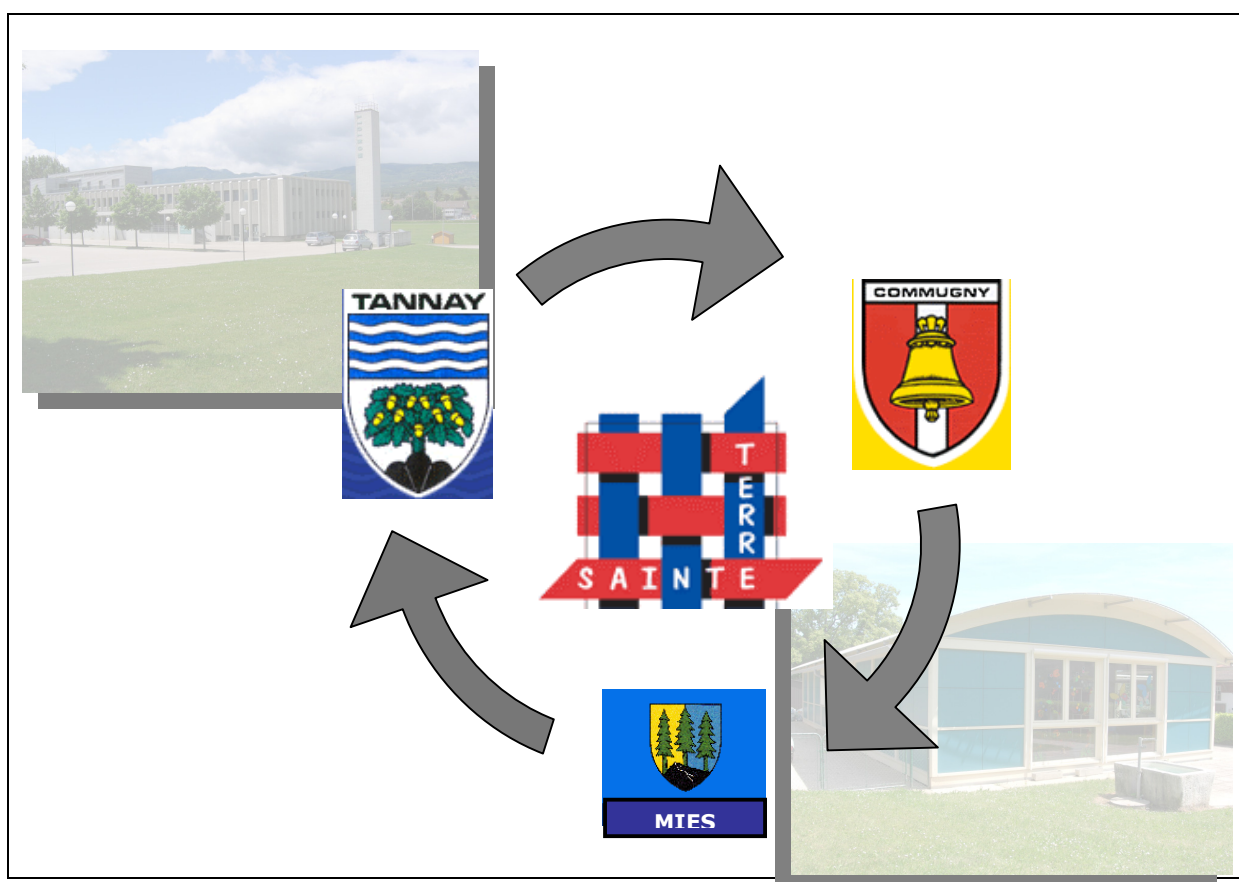


CENTRE DE RENCONTRES ET DE LOISIRS POUR LES JEUNES DE TERRE-SAINTE

- Dossier de presse -



Octobre 2009

TABLE DES MATIÈRES

1	NAISSANCE DU PROJET.....	P. 3
2	VISITE DE TROIS CENTRES DE JEUNES EXISTANTS.....	P. 4
3	NOS PRINCIPES.....	P. 5
4	L'ENQUÊTE AUPRÈS DES JEUNES.....	P. 7
5	PROJET SOUHAITÉ PAR LES JEUNES.....	P. 8
6	OPPORTUNITÉS D'EMPLACEMENTS.....	P. 12
7	PROPOSITION EN DEUX ETAPES.....	P. 13
8	CONCLUSION.....	P. 15
9	REMERCIEMENTS.....	P. 15
	ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE POUR LES JEUNES.....	P. 16
	ANNEXE 2 : PRESENTATION POWERPOINT	

1 **NAISSANCE DU PROJET**

Comita et la Commission Jeunes Intercommunale (CJI)

Comita est une société anonyme à but non lucratif qui a été fondée en 2005 sur les bases de l'ancienne Société des Eaux de Commugny, Mies et Tannay, d'où l'acronyme Comita. Son but est de soutenir des initiatives concernant la culture, les loisirs et le sport pour les habitants de ces trois communes. Ses organes sont une assemblée générale des actionnaires, un conseil d'administration et un organe de révision.

La première priorité de Comita a été de constituer une Commission Jeunes Intercommunale (CJI), composée de neuf membres (3 par communes), le 6 avril 2005. Cette dernière fut mandatée pour réaliser un projet de centre de rencontres pour les jeunes.

Cahier des charges de la CJI

Comita a fixé trois principes à respecter à la CJI :

- Mettre sur pieds un projet de centre de rencontres pour les jeunes qui réponde aux besoins de plusieurs communes, voire de Terre-Sainte
- Prévoir une structure d'encadrement adéquate
- Localiser une implantation géographique la plus centralisée possible mais également relativement éloignée des zones d'habitation afin de garantir le confort des riverains quant aux nuisances sonores possibles (véhicules à moteur, voix, musique, etc...)

Fonctionnement de la CJI

Dès sa constitution, la CJI a fixé ses objectifs, établi un calendrier et fonctionné selon une structure de travail par domaines, le but étant de remettre un projet complet (type business plan) pour le mois de juin 2006 au conseil d'administration de Comita. La CJI rend compte au conseil d'administration au moins deux fois par année de l'avancement de ses travaux. D'autre part, les contacts bilatéraux sont constants.

2 VISITE DE TROIS CENTRES DE JEUNES EXISTANTS

Centre de rencontres et de loisirs de Gland

Afin de nous faire une idée plus précise du projet souhaité, nous avons rendu visite à différentes organisations aux objectifs similaires. La visite du centre de rencontres et de loisirs de Gland, le 16.11.2005, fut particulièrement fructueuse. Elle nous a permis de visualiser des locaux spacieux en plein fonctionnement (salon, bar, billard, cinéma, cyber-café, salle polyvalente, etc), de discuter avec l'animatrice, de constater les possibilités offertes aux jeunes, aussi bien les activités régulières du centre que le programme des animations spéciales (soirées à thème, projection de films, etc).

Une telle structure nous fait rêver ! Ce centre vient d'ailleurs de fêter ses vingt ans.

Toujours à propos du centre de Gland, nous avons rencontré M. Cretegnny, municipal en charge de ce dossier, le 22.11.2005. Il a pu nous renseigner sur les principales contraintes et priorités qu'impose une telle structure. Il a en particulier pu nous informer sur l'organigramme du centre, le financement, le contrôle, la gestion par la commune, ainsi que la fréquentation par les jeunes.

Centre des jeunes de Prangins et local de la société de jeunesse de Tannay

Nous nous sommes également rendus au centre des jeunes de Prangins, lors de leur journée « portes ouvertes », ainsi qu'auprès de la société de jeunesse de Tannay, disposant d'un local (dit « La Baraka ») permettant aux membres de la société de se retrouver et de partager de bons moments.

Il s'agit dans les deux cas de locaux gérés par les jeunes eux-mêmes et mis à leur disposition par la commune. Comme toute société, ces deux institutions sont régies par un comité de direction comptant un président, un vice-président, un trésorier et un secrétaire.

3 NOS PRINCIPES

Respecter les attentes des jeunes

Le fil rouge qui nous a guidés dès le début est que ce ne sont pas les adultes qui « font quelque chose pour le jeunes », mais que notre commission devait réaliser des projets avec les jeunes. Cependant, il nous fallait trouver un consensus entre ce que nous imaginions comme centre « idéal », en terme d'encadrement et de ce que l'on pourrait y trouver, et les besoins réels des jeunes. C'est précisément la raison pour laquelle nous avons décidé de réaliser une enquête, que vous trouverez jointe en annexe à ce dossier au chapitre 9. Vous trouverez également les réponses déterminantes au chapitre 4.

Un cadre légal

Le cadre légal fixé par les lois fédérales, cantonales et communales a bien entendu été observé et respecté dans la construction du projet de centre de rencontres et de loisirs.

Outre ces dispositions, il sera nécessaire d'adopter un règlement interne, qui fixera les règles de comportement que les jeunes devront adopter à l'intérieur, ainsi qu'aux alentours du bâtiment.

Un encadrement

Bien entendu, il serait illusoire de mettre à disposition un local, de l'équiper et de le laisser aux mains des jeunes. De multiples expériences ont déjà conduit à des échecs programmés, tant cette tranche d'âges a besoin de cadres, de soutien pour l'apprentissage dans le fonctionnement et de l'aide pour développer son sens des responsabilités.

Ce centre de rencontres trouvera donc son sens seulement avec une équipe d'animateurs-trices socioculturels-elles, qui, grâce à leur formation et leurs expériences, « inventeront » cet espace avec les jeunes et feront avancer sa conception au gré de la population qui le fréquentera et de ses besoins.

Notre recommandation de fonctionnement

Au vu des différentes expériences déjà menées dans les centres que nous avons visités, il faudra être vigilant sur la manière de diriger ce centre de rencontres.

Il devrait être géré par une fondation indépendante des communes, mais offrant une articulation fonctionnelle avec celles-ci. Il s'agit d'éviter une collusion de rôles qui pourrait préjudicier au bon fonctionnement du centre.

Prévention et promotion de la santé

Dans le contexte de notre mandat, la prévention revêt deux aspects importants :

- le souhait de voir diminuer, dans le futur, les actes d'incivilités commis par des jeunes dans notre région ;
- préparer et accompagner les jeunes dans une évolution d'individu et de citoyen responsable par le biais d'un centre de rencontres.

Il serait illusoire de penser que ce local réglerait tous les comportements liés aux dommages à la propriété ou autres chez les jeunes ; mais si cela permettait à quelques-uns de se sentir appartenir à un lieu qui leur permette de réfléchir à ces actes, ce serait déjà gagné !

De nombreuses actions de promotion de la santé au sens large du terme pourraient se faire, dans le but de développer un climat régional d'entente avec les jeunes, utilisant différents vecteurs, tels que la prévention du tabagisme, de l'alcoolisme, des MST ou encore de promotion du respect individuel et envers la société.

N'oublions pas également que le(s) animateur-trice(s) pourrait/ent également conduire, dans le futur, des actions extra-muros, comme celles d'aller à la rencontre d'une autre population de jeunes dans la rue (animateurs de rue).

4 L'ENQUÊTE AUPRÈS DES JEUNES

La cible que nous visons se compose des jeunes âgés de 12 à 21 ans. Dans le souci de créer un établissement répondant le mieux possible à leurs réels besoins, nous avons réalisé une enquête auprès des 712 jeunes de cette population dans les trois communes de Commugny, Mies et Tannay. Présentée sous la forme d'un questionnaire, l'enquête comporte des questions nous permettant de connaître leurs besoins dans différents domaines :

- quelques données démographiques
- les activités sportives pratiquées et leurs fréquences
- ainsi que les activités non sportives
- les activités qu'ils souhaiteraient trouver dans un centre de rencontres
- leurs plages de temps libre
- leur mode de déplacement

Envoyé par courrier, le questionnaire (chapitre 9) était accompagné d'une lettre afin de clairement expliciter notre projet et susciter de l'intérêt et de l'engouement de la part des jeunes.

D'autre part, ne pouvant pas s'adresser aux jeunes de 12 ans de la même manière qu'aux jeunes de 20 ans, nous avons rédigé trois modèles de lettres d'accompagnement destinées aux majeurs, aux mineurs ainsi qu'à leurs parents.

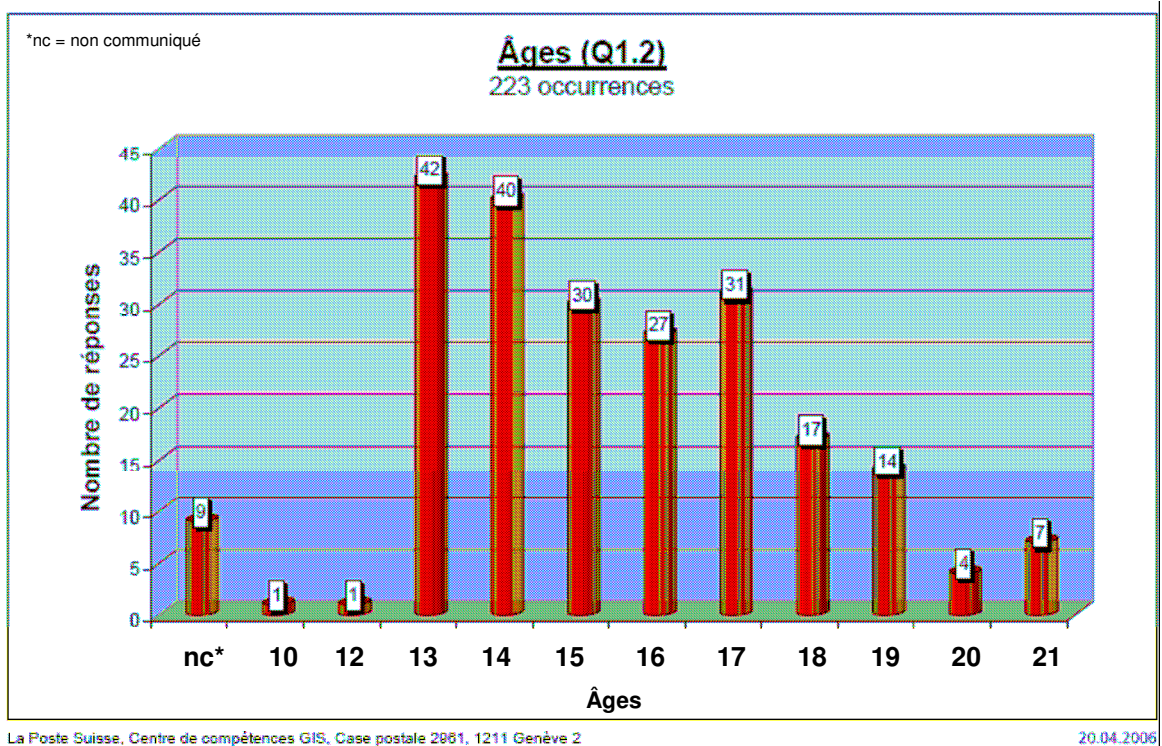
L'important taux de réponse de 31% (soit 223 jeunes du public cible), nous amène à la conclusion suivante :

- **Le besoin d'un centre de rencontres dans la région de Terre-Sainte est bel et bien réel.**

Ce taux de réponses peut également être considéré comme représentatif pour la Terre-Sainte, les habitudes variant peu d'une commune à l'autre.

5 PROJET SOUHAITÉ PAR LES JEUNES

Les âges

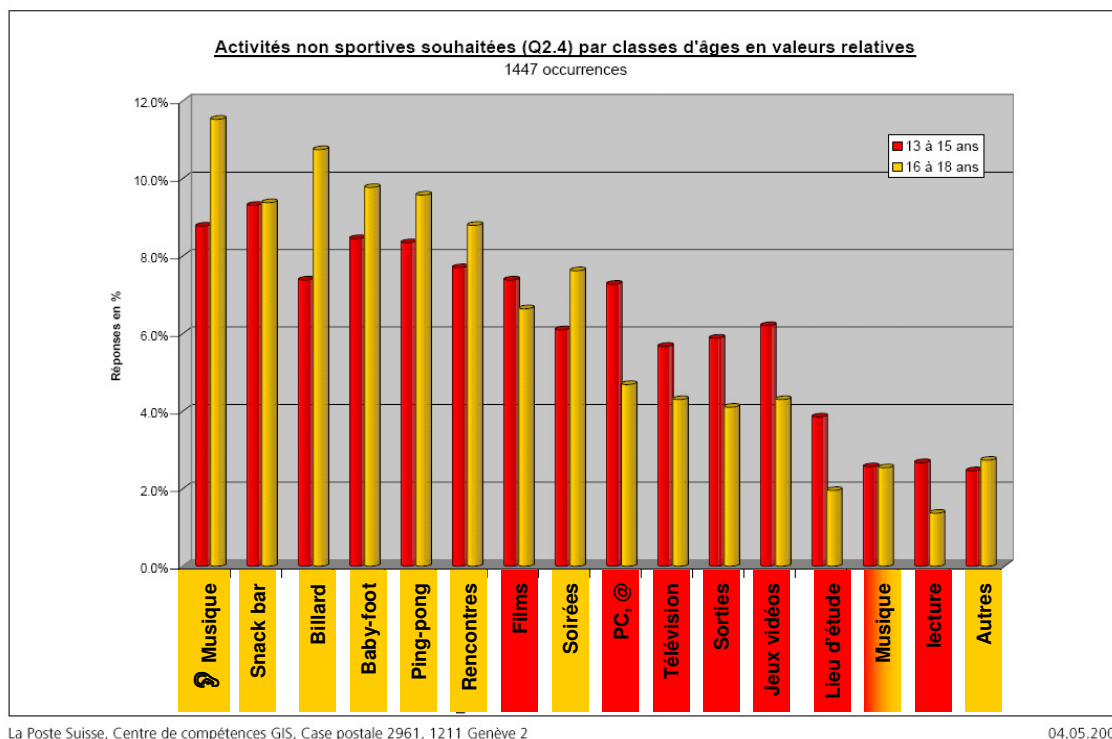


Deux classes d'âges sont particulièrement concernées par la création d'un local :

- les 13-15 ans
- et les 16- 18 ans

Les expériences vécues dans les structures existantes montrent que les besoins de ces deux tranches d'âges sont différents. Par conséquent, leurs horaires sont également différenciés.

Les activités

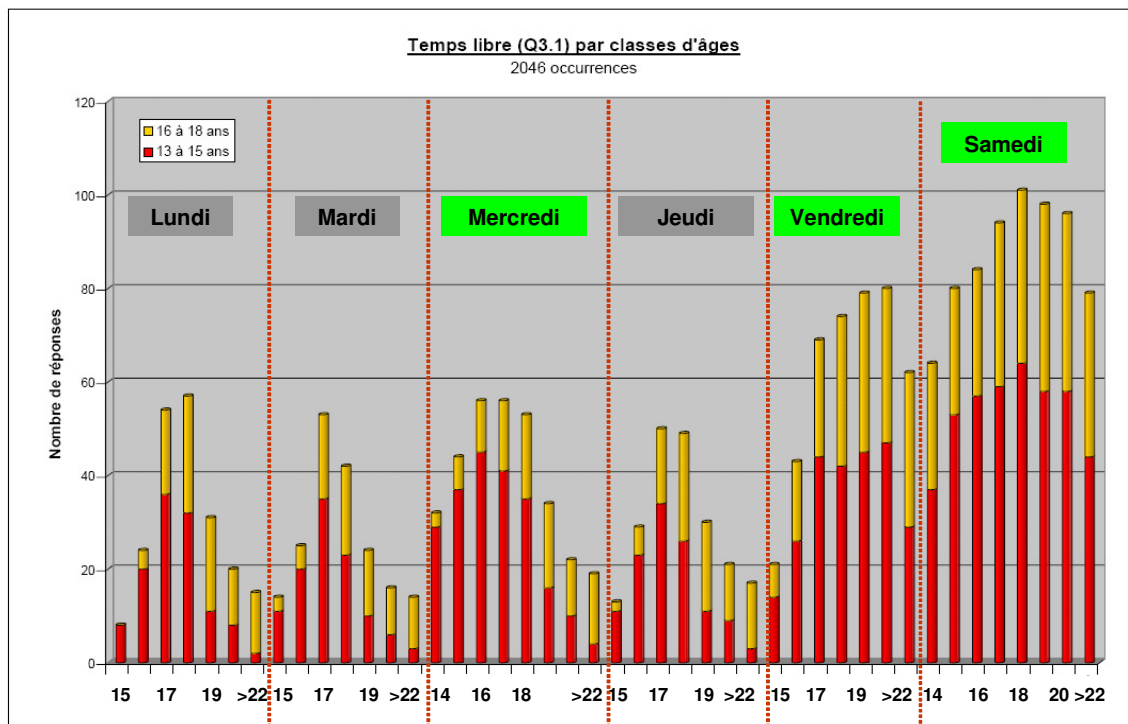


Les demandes des jeunes se sont orientées surtout vers des activités à exercer en commun.

A noter que les jeunes ayant reçu le questionnaire sont au courant du fait que le centre sera géré par un animateur professionnel et qu'il n'y aura pas d'alcool.

83% des jeunes ont annoncé pratiquer une activité sportive au moins une fois par semaine. Cette réponse nous conforte dans l'idée que ce n'est pas le rôle du centre de proposer de telles activités, les possibilités de pratiquer un sport étant très larges dans la Terre-Sainte.

Les temps libres



La Poste Suisse, Centre de compétences GIS, Case postale 2961, 1211 Genève 2

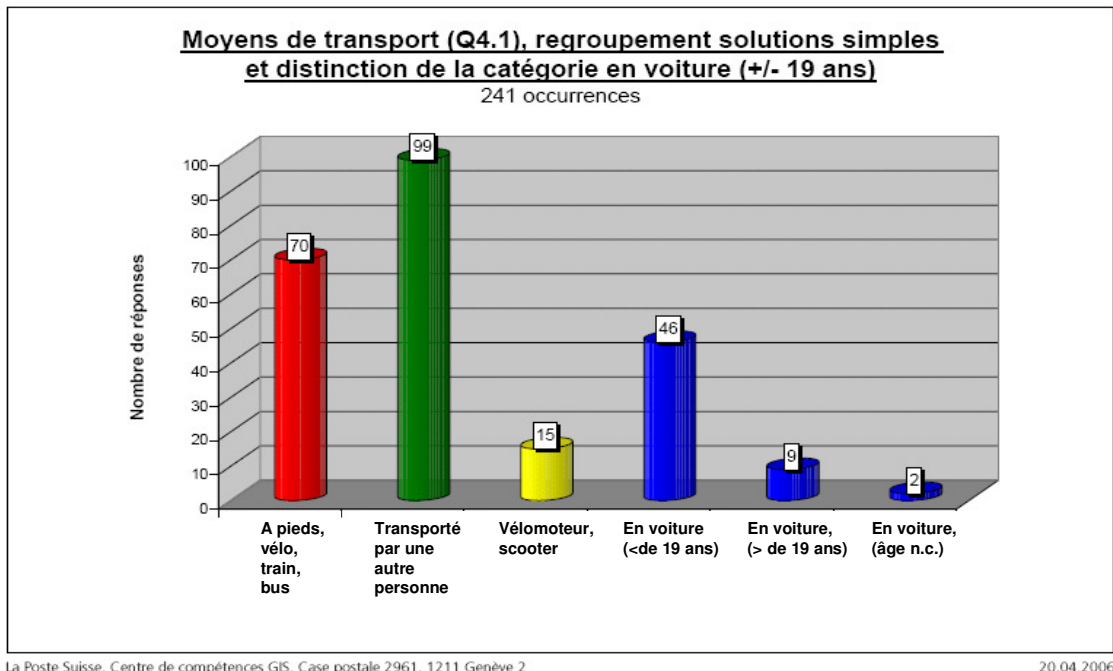
04.05.2006

La classe d'âge de 13-15 ans a demandé des horaires dans l'après-midi alors que les plus grands ont préféré la soirée.

Le mercredi, le vendredi et le samedi sont les jours les plus demandés.

Etant parti du principe que le dimanche est une journée consacrée à la famille, il ne figurait pas dans l'enquête.

Les moyens de transport



70% se déplacent avec des moyens motorisés et 30% à pieds, en vélo et transports publics.

Il serait surtout nécessaire de prévoir des emplacements pour déposer et venir chercher les jeunes. Les places de parking sont moins utiles pour des jeunes qui sont souvent trop jeunes pour avoir le permis.

Le centre devrait, en outre, se trouver à proximité d'une desserte par les transports publics.

6 OPPORTUNITÉS D'EMPLACEMENTS

Commugny

Dans le cadre de son mandat, la Commission Jeunes Intercommunale s'est tout d'abord intéressée à différents sites sur les communes de Commugny, Tannay, ainsi que Coppet, mais aucun de ces sites potentiels ne remplissait tous les critères. De son côté, le conseil d'administration de Comita a également examiné plusieurs possibilités de locaux existants ou futurs dans les différentes communes de Terre-Sainte, finalement sans succès.

Lorsque la commune de Commugny a envisagé la construction d'un nouveau bâtiment pour l'unité d'accueil pour écolier (UAPE), celle-ci a spontanément proposé d'intégrer un centre pour les jeunes dans cette nouvelle construction. Le site de Commugny est en effet idéalement placé au cœur de la Terre-Sainte, desservi par des bus depuis la gare de Coppet et à distance raisonnable des autres communes.

Ce nouveau Centre d'activités de Commugny abritera donc les UAPE au rez-de-chaussée et au sous-sol une surface d'environ 370 m² sera aménagée et mis à la disposition des jeunes de Terre-Sainte. Si le conseil communal de Commugny accepte la demande de crédit extrabudgétaire lors d'une prochaine séance, une ouverture pourrait être envisagée en 2011.

A noter que l'architecte de ce bâtiment, M. P. Ratcliff, se trouve par chance être un ancien animateur de centres de jeunes. Il a donc pu nous fournir de nombreuses idées sur dans la conception des locaux et des espaces.

Tannay

Mais il y a quelques mois, une opportunité s'est présentée à Tannay. La Société de jeunesse du village a cessé d'exister et la Municipalité de Tannay a accepté de mettre à disposition de Comita le local précédemment occupé par le Jeunesse dans la « Baraka ».

Dans un premier temps et de façon provisoire, Comita pourra donc utiliser ces locaux de Tannay pour lancer le projet de centre pour les jeunes au début 2010.

Il s'agit d'un espace d'environ 100m², avec cuisine.

D'autre part, Comita a repris le mobilier, des équipements ainsi que du matériel d'occasion qui appartenant à la Société de Jeunesse de Tannay (voir les photos notamment).

Les offres d'emploi pour l'engagement de deux animateurs ont été publiées dernièrement et la procédure de recrutement suit son cours.

Deux possibilités

Comita souhaite maintenant réaliser ce projet en deux étapes. Dans un premier temps à Tannay et dans un second dans des locaux plus spacieux du nouveau Centre d'activités de Commugny.

7 RÉALISATION EN DEUX ETAPES

Le projet de centre peut ainsi être envisagé en deux étapes.

Etape 1 : « La Baraka » à Tannay



CJI Comita – juin 2006

- **Réalisation :** Début 2010
- **Emplacement :** Tannay
- **Infrastructure :** déjà existante
- **Activités :** (exemples) billard, ping-pong, baby foot, snack, TV, Hi-Fi, Vidéo
- **Horaires :** voir les résultats de l'enquête
- **RH :** administration, 2 animateurs à 120% (Env. 150'000 CHF/an)
- **Matériel :** déjà pris en charge par Comita

Etape 2 : Centre d'activités de Commugny



P. Ratcliff – Architecte – avril 2009

- **Réalisation :** 2011
- **Emplacement :** Commugny
- **Infrastructure :** nouvelle construction
- **Activités :** salle spectacle, locaux musique, billard, ping-pong, baby foot, snack, TV, Hi-Fi, Vidéo
- **Horaires :** voir les résultats de l'enquête
- **RH :** administration, 2 animateurs à 120% (Env. 150'000 CHF/an)
- **Matériel :** Comita, Terre-Sainte, autres

La fréquentation

En nous référant à l'expérience vécue à Gland, nous estimons à environ 40 le nombre de jeunes qui pourraient venir régulièrement au centre.

L'encadrement

A l'instar des centres de rencontres et de loisirs visités, cette structure doit bénéficier de l'accompagnement par du personnel qualifié. Deux postes d'animateurs à temps partiel seront nécessaires afin de se compléter et de se remplacer au cours de l'année. Un poste administratif devrait également être créé.

Les horaires de fonctionnement

Le centre de rencontres pourrait fonctionner sur la base d'un horaire fixe allant du lundi au samedi et établi d'après les disponibilités des jeunes interrogés et leurs disponibilités pour se rendre au centre de rencontres.

De plus, l'horaire serait décomposé en tranches consacrées aux 13-15 ans et aux 16-18 ans. Une telle répartition de l'horaire s'explique du fait que ces deux classes d'âges n'ont pas les mêmes disponibilités pour se rendre au centre de rencontres, ainsi que par le fait qu'il est difficile de faire fréquenter un endroit par un jeune de 13 ans et un autre de 18 au même moment.

Âges	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
13-15 ans	17h-19h	17h-19h	14h-19h	17h-19h	17h-20h	15h-19h
16-18 ans	19h-21h		19h-22h	19h-22h	20h-22h	19h-22h

Il s'agit ci-dessus d'une proposition complète 6 jours sur 7. Il sera nécessaire de finaliser ces horaires en fonction des besoins réels des jeunes et de l'engagement des animateurs.

Le financement

Les apports financiers de base pour le fonctionnement seront supportés par Comita pour la création et le début de l'exploitation du centre. Pour l'avenir, Comita est en discussion avec les communes de Terre-Sainte. De plus, des partenaires peuvent être démarchés pour l'aide au financement de certains équipements (meublier, véhicule, équipement de sport). La Loterie romande et le Groupe Intérêt Jeunesse peuvent accorder chacun des dons.

Ressources humaines et équipements

Les deux variantes engendrent des coûts comparables au niveau :

- des équipements de base : une bonne partie ont déjà été rachetés par Comita à la jeunesse de Tannay ;
- des ressources humaines : **environ 150'000.- CHF par an** pour deux postes d'animateurs qualifiés représentant un équivalent de 120% et un poste administratif ;
- du matériel supplémentaire et des animations : pris en charge en partie par Comita, puis par les communes de Terre-Sainte et autres.

8 CONCLUSION

Nous sommes très heureux que le projet d'un centre pour les jeunes dans la région de Terre-Sainte prenne maintenant forme. Le fait de pouvoir réaliser ce projet en deux étapes nous apparaît comme une chance, car nous aurons ainsi la possibilité de le mettre sur pieds plus rapidement, et également d'en tester le fonctionnement sur une plus petite structure au départ.

Il nous paraît déterminant que la Terre-Sainte puisse disposer d'un outil supplémentaire dans le réseau social au service de la population pour évoluer vers une véritable politique de la jeunesse dans notre région.

En réunissant les différentes structures existantes, nous pourrions alors imaginer une plateforme d'échanges qui permettrait de mettre en lumière l'émergence des besoins des jeunes comme :

- l'éducation au sein de la famille
- l'apprentissage du savoir dans les écoles
- un lieu de rencontres neutre dans un centre avec une structure d'encadrement
- le partage au moyen des associations sportives et culturelles
- et aussi, à l'avenir, aller à la rencontre des jeunes là où ils se marginalisent, avec un animateur de rue.

Tous ensemble nous pouvons contribuer à la réalisation de ce projet qui se veut tourné vers l'avenir, optimiste et réaliste dans ses besoins.

9 REMERCIEMENTS

- Aux membres du Conseil d'administration de Comita
- Aux municipaux des communes de Commugny, Mies et Tannay
- Aux syndics des communes de Terre-Sainte
- A Mano Fernandez, animatrice du Centre de rencontres et loisirs à Gland
- A M. Gérard Cretegnny, syndic de la commune de Gland
- Au Centre de compétences GIS de La Poste Suisse
- L'association Rel'Aids ainsi que le Groupe d'intérêt jeunesse du canton de Vaud
- Aux jeunes qui ont collaboré activement à la réalisation de l'enquête
- A toutes celles et ceux qui, de prêt ou de loin, ont collaboré à la réalisation de cette étude et que nous n'avons pas cité.

La Commission Jeunes Intercommunale (CJ) :

- Alexandre Renard pour la commune de Tannay
- Lionel Hug et Sonia Lanzilotto pour la commune de Mies
- Mary-Claude Martin, Annabelle Amsler et Nicolas Cerutti pour la commune de Commugny

ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE AUPRES DES JEUNES

Ce questionnaire est traité de manière confidentielle

1. Fiche signalétique

1.1 Je suis de sexe

masculin

féminin

1.2 Je suis né/e en

1.3 J'habite dans la commune de

1.4 Je suis actuellement

en scolarité obligatoire

au gymnase

en apprentissage

à l'école Professionnelle

en raccordement

à l'université / en HES

autre :

2. Loisirs et activités

2.1 Je pratique un ou des sports

Oui

Non

2.2 En moyenne, je pratique ce ou ces sports

1 fois par semaine

3 fois par semaine

2 fois par semaine

plus de 3 fois par semaine

2.3 Je pratique la ou les autres activités suivantes pendant mon temps libre

Ecouter de la musique

Regarder la télévision

Ordinateur (MSN, internet, etc....)

Jeux vidéos

Instrument de musique

Aller au cinéma

Sortir entre amis

Jouer au billard, baby-foot

Sport entre amis

Activités artistiques

Aucune

Autres

2.4 Ce que j'aimerais trouver dans un centre de rencontres et de loisirs (activités non sportives)

De la musique

Une télévision

Un ordinateur connecté à Internet

Des jeux vidéos

Des instruments de musique

Des projections programmées de films

Un snack-bar sans alcool

Un billard

- | | |
|-------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Un baby-foot | <input type="checkbox"/> Une table de ping-pong |
| <input type="checkbox"/> Un lieu d'études | <input type="checkbox"/> Des sorties diverses organisées |
| <input type="checkbox"/> Des soirées à thèmes | <input type="checkbox"/> Un lieu de lecture |
| <input type="checkbox"/> Un endroit pour se retrouver | |
| <input type="checkbox"/> Autres : | |
| | |
| | |

3. Temps libre

3.1 Je pourrais venir au centre de rencontres et de loisirs (en accord avec mes parents si je suis âgé de moins de 18 ans).

Coche les plages horaires qui te conviennent

	14h00> 15h00	15h00> 16h00	16h00> 17h00	17h00> 18h00	18h00> 19h00	19h00> 20h00	20h00> 21h00	21h00> 22h00
Lundi								
Mardi								
Mercredi								
Jeudi								
Vendredi								
Samedi								

4. Moyens de transport

4.1 Pendant mes loisirs, je me déplace (sans tenir compte des transports scolaires) ?

- | | |
|-----------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> A pieds | <input type="checkbox"/> A vélomoteur, scooter |
| <input type="checkbox"/> En trains, bus | <input type="checkbox"/> Transporté par une autre personne |
| <input type="checkbox"/> A vélo | <input type="checkbox"/> En voiture |

5. Facultatif

Si tu souhaites nous laisser tes coordonnées :

Nom, prénom :

Adresse :

.....

N° de Tél. :

Adresse e-mail :